



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Rochelle, le 02 avril 2021

Affaire suivie par :
Pierre-Emmanuel VOS
DREAL/MSD
Tél : 05 49 55 64 60
Mél : pierre-emmanuel.vos@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Lors de sa réunion du 14 décembre 2020, le Conseil Maritime de Façade Sud-Atlantique a confirmé la nécessité d'accompagner des projets éoliens en mer au large du littoral néo-aquitain par la mise en place d'instances de suivis adaptées, conformes aux orientations fixées au niveau national par le Comité Interministériel de la Mer en novembre 2019. A ce titre, **la commission spécialisée « Éolien en mer » et le conseil scientifique associé, ont été respectivement créés par arrêtés inter-préfectoraux** des 14 décembre 2020 et 8 février 2021.

La préfète de région Nouvelle-Aquitaine et le préfet maritime de l'Atlantique, préfets coordonnateurs de façade, m'ont confié le suivi de ces instances. J'ai l'honneur de vous inviter à participer ou à vous faire représenter à la réunion d'installation de la Commission spécialisée « Éolien en mer » qui se tiendra **le mercredi 28 avril de 14h00 à 16h00 par visioconférence**.

L'ordre du jour s'articulera autour des points suivants :

Installation de la commission spécialisée éolien en mer : adoption du règlement intérieur, modalités de fonctionnement, périodicité des réunions, interface avec le conseil scientifique

- I. Présentation du projet de parc éolien Sud-Atlantique au large de l'île d'Oléron, soumis au débat public
- II. Calendrier du projet

Un temps d'échange suivra ces présentations.

Des documents préparatoires vous seront envoyés en amont le cas échéant.

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence avant **le lundi 19 avril à l'adresse suivante : bernard.aristipe@developpement-durable.gouv.fr**

Le secrétariat de la commission se tient à votre disposition pour toute question complémentaire par téléphone au 05 49 55 65 70 ou au 07 64 26 31 94.

Vous trouverez, en pièce jointe, les liens de connexion pour vous connecter à cette visioconférence -en webex-

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Nicolas BASSELIER

Liste des destinataires

Co-présidents de la Commission Spécialisée « Éolien en mer »

M. le préfet maritime de l'Atlantique

Mme la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine

Collège « État et établissements publics »

M. le préfet de la Charente-Maritime

M. le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique

Mme la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine

M. le commandant de la zone maritime Atlantique

M. le directeur départemental des territoires et de la mer de Charente-Maritime

M. le directeur du centre Ifremer de Nantes

M. le directeur de l'agence de l'eau Adour Garonne

M. le directeur de l'office français de la biodiversité ou son représentant

M. le directeur du service hydrographique et océanographique de la marine

M. le directeur de l'agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

Collège des « collectivités territoriales et de leurs groupements »

M. le président de la région Nouvelle-Aquitaine

M. Jean-Pierre TALLIEU, représentant du Conseil départemental de la Charente-Maritime

Mme Pascale GOT, représentante du Conseil départemental de la Gironde

M. Stéphane VILLAIN (Châtelailon-Plage – 17), représentant de l'ANEL pour la Charente-Maritime

M. Michel PARENT (Le Château d'Oléron – 17), représentant des maires ou présidents des communautés de communes désignés par l'association des maires de France

Collège des « Activités professionnelles et entreprises »

M. Patrick ORCONNEAU, représentant la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Nouvelle-Aquitaine

M. Patrick LAFARGUE, président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de la région Nouvelle-Aquitaine ou son représentant

M. Jean-Marie FROIDEFOND, représentant de SEPANSO Gironde

Mme Cristina BARREAU, représentante de SURFRIDER FONDATION EUROPE

M. Dominique CHEVILLON, représentant de l'Association NATURE ENVIRONNEMENT 17

Personnes qualifiées

Mme Ségolène TRAVICHON responsable des gestionnaires de réserves naturelles en Charente-Maritime

M. Nicolas CASTAY, directeur du GIP littoral Aquitain

M. Bertrand MOQUAY, président de l'association des ports de plaisance de l'Atlantique

Experts associés, au titre de l'article 6 de l'arrêté de création de la commission spécialisée « Eolien en mer » :

M. Le Sous-Directeur Régional de la circulation aérienne militaire Sud / Armée de l'air,

M. Jean-Charles HAMACEK, directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CÉREMA) Sud-Ouest,

M. Antoine MONTEILLET, représentant de France énergie éolienne (FEE) ,

M. Erik PHARABOD , représentant de réseau transport d'électricité (RTE)

Mme Julie BERTRAND, directrice du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis

M. Laurent PERRON, Directeur interrégional sud-ouest de Météo France.